

Certificat “CAS en magistrature” 2023–2024

Module 3 – Preuves

Jeudi 24 août au samedi 26 août 2023

Faculté des sciences économiques, Neuchâtel
Rue Abram-Louis Breguet 2, R.110, rez-de-chaussée

Responsables du module :

Sophie Thorens-Aladjem, Juge au Tribunal civil de Genève

Nadja Capus, Professeure à l’Université de Neuchâtel

Jeudi 24 août 2023			<i>Actes d'instruction</i>
Introduction		Sophie Thorens-Aladjem , Juge au Tribunal civil de Genève	08.45 – 08.50
Principes généraux de la preuve	<ul style="list-style-type: none"> - Objet de la preuve - Moyens de preuve - Fardeau de l’allégation - Fardeau de la preuve 	François Bohnet , Professeur à l’Université de Neuchâtel	08.50 – 10.20
<i>Pause-café</i>			10.20 – 10.45
Principes généraux de la preuve	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation des preuves 	Caroline Babel Casutt , Juge au Tribunal civil de Genève	10.45 – 11.30
Preuves documentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Pièces et titres 	Caroline Babel Casutt , Juge au Tribunal civil de Genève	11.30 – 12.15
<i>Repas</i>			12.15 – 14.00

Médecine légale	<ul style="list-style-type: none"> - Expériences du médecin légiste avec le juge du fond 	Silke Grabherr , Professeure au Centre universitaire romand de médecine légale, Genève/Lausanne	14.00 – 14.45
Audition des témoins et des parties	<ul style="list-style-type: none"> - Planification d'audience - Utilisation de moyens techniques - Interprètes 	Sandra Vigneron , Juge, Présidente au Tribunal civil de Genève	14.45 – 15.30
<i>Pause-café</i>			15.30 – 16.00
Inspection locale	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation - Droit d'être entendu des parties - Prise du procès-verbal 	Anne-Sylvie Dupont , Professeure aux Facultés de droit de Neuchâtel et Genève, avocate spécialiste FSA responsabilité civile et droit des assurances	16.00 – 16.45
L'expertise dans le procès administratif	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise médicale en assurances sociales - Maximes applicables - Mise en œuvre et valeur probante de l'expertise 	Anne-Sylvie Dupont , Professeure aux Facultés de droit de Neuchâtel et Genève, avocate spécialiste FSA responsabilité civile et droit des assurances	16.45 – 17.30
Vendredi 25 août 2023			<i>Expertise</i>
Administration et appréciation de l'expertise dans le procès civil	<ul style="list-style-type: none"> - Questions choisies 	Francesco Trezzini , Professeur à l'Université de Lucerne et Pretore de Lugano	08.45 – 10.15
<i>Pause-café</i>			10.15 – 10.45
Administration et appréciation de l'expertise dans le procès civil	<ul style="list-style-type: none"> - Exercices sur un cas 	Francesco Trezzini , Professeur à l'Université de Lucerne et Pretore de Lugano	10.45 – 11.30

Audition d'enfants dans le procès civil	<ul style="list-style-type: none"> - Audition d'enfants - Prise du procès-verbal - Crédibilité des témoignages 	Katia Elkaim , Juge au Tribunal cantonal Vaud	11.30 – 12.15
<i>Repas</i>			12.15 – 14.00
Audition d'enfants dans le procès civil	<ul style="list-style-type: none"> - Suite 	Katia Elkaim , Juge au Tribunal cantonal Vaud	14.00 – 14.45
Expertise psychiatrique	<ul style="list-style-type: none"> - L'expertise psychiatrique dans les différents types de procès (pénal, civil, administratif) - L'expertise psychiatrique dans le procès pénal : <ul style="list-style-type: none"> - évaluation de la responsabilité : conditions, responsabilité restreinte, irresponsabilité - les mesures : critères déterminants, évaluation du risque de dangerosité 	Philippe Delacrausaz , Professeur, médecin chef et Directeur de l'Institut de Psychiatrie légale au CHUV	14.45 – 15.30
<i>Pause-café</i>			15.30 – 16.00
Expertise psychiatrique	<ul style="list-style-type: none"> - Discussion avec les participant-e-s sur : <ul style="list-style-type: none"> - les éléments objectifs et subjectifs de l'expertise psychiatrique - le rôle de l'expertise psychiatrique dans le procès pénal 	Philippe Delacrausaz , Professeur, médecin chef et Directeur de l'Institut de Psychiatrie légale au CHUV	16.00 – 17.30

Samedi 26 août 2023			<i>Autres aspects</i>
Administration des preuves lors de l'instruction pénale	<ul style="list-style-type: none"> - Administration des preuves par le Ministère public - Contradictoire dans l'administration des preuves - Réquisitions de preuves des parties à la procédure - Conduite de l'instruction pénale 	Yves Bertossa , Premier procureur de Genève	08.45 – 9.30
Interaction entre le procureur et le juge du fond à l'audience	<ul style="list-style-type: none"> - Renvoi du dossier au MP pour complément de l'instruction - Preuves administrées par le Tribunal - Réquisitions de preuves du Ministère public - Instruction en audience - Délimitation des rôles - Respect entre fonctions judiciaires 	Delphine Gonseth , Juge au Tribunal pénal de Genève Yves Bertossa , Premier procureur de Genève	09.30 - 10.15
<i>Pause-café</i>			<i>10.15 - 10.45</i>
Droits des parties dans l'administration des preuves: aspects pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Le droit d'être entendu au long de la procédure probatoire (choix des témoins, de l'expert, des mesures probatoires, etc.) - Appréciation anticipée des preuves - Problèmes de confidentialité - Obligation de collaborer et droit de refuser de collaborer 	Nadine Aebischer , Juge itinérante à Fribourg Véronique Hiltbold , Juge au Tribunal de première instance de Genève	10.45 – 12.15